

Mémoire sur les impacts potentiels du projet d'implantation du terminal méthanier Rabaska et des infrastructures connexes sur la santé et la qualité de vie des citoyens

Présenté au
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement



Photo prise en juillet 2006. À St-Jean, Île d'Orléans. Ferme de mon enfance.

fait par
Isabelle Pouliot
Infirmière pivot en oncologie
St-Jean Ile d'Orléans

Janvier 2007

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION.....	2
1.1. À propos de l’auteur	2
1.2. À propos du mémoire	2
2. LES PRÉOCCUPATIONS LIÉES AU PROJET : LA SANTÉ	3
3. BESOIN DE S’AFFIRMER.....	4
3.1. Doutes de la nécessité du GNL	4
4. BESOIN DE SE REGROUPER.....	5
4.1. Les groupes d’opposants	6
4.1.1. Les groupes ad hoc	6
4.1.2. Les groupes préexistants	7
4.2. Les groupes favorables.....	7
4.3. Les groupes au microscope	8
5. BESOIN D’ÊTRE EN SÉCURITÉ.....	9
5.1. La sécurité physique.....	9
5.1.1. Accidents : probabilité de 1/10 000 ans	9
5.1.2. Terminaux méthaniers et compétences gouvernementales.....	9
5.1.3. L’opération Démétane : Rabaska explose!	10
5.2. La sécurité psychologique.....	11
5.2.1. La méthodologie des sondages.....	11
5.2.2. L’observation d’impacts psychologiques.....	11
5.2.3. L’affaire du Port de Québec : une expérience stressante !	12
6. BESOIN DE DEMEURER EN SANTÉ.....	12
6.1. La qualité de l’air ne cesse de se dégrader	13
6.2. Coûts ou retombées économiques à long terme ?	14
6.3. La guerre « préventive ».....	14
6.4. Qu’est-ce qu’on leur laisse ?	15
6.4.1. Une fonction respiratoire altérée	15
6.4.2. Un cancer et une difficulté à concevoir.....	16
7. CONCLUSION	17
BIBLIOGRAPHIE	18

1. INTRODUCTION

Vous trouverez dans cette première partie une présentation de l'auteure et la direction que prendra ce mémoire.

1.1. À propos de l'auteure

Je me nomme Isabelle Pouliot et je suis native de la municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans. Après mes études, j'y suis retourné, et je demeure maintenant dans une maison ancestrale face au majestueux fleuve. La lignée généalogique des Pouliot, dont je suis issue, habite l'Île d'Orléans depuis le Régime français, et on y a pratiqué l'agriculture de génération en génération jusqu'à mon père. En ce qui me concerne, dire que l'Île d'Orléans est un lieu identitaire n'est pas un euphémisme.

Je suis infirmière clinicienne en oncologie depuis près d'un an au CSSS Québec-Nord. J'assure le suivi de personnes atteintes de cancer. Antérieurement à ce poste, j'ai exercé pendant huit ans le travail d'infirmière bachelière dans des unités de soins critiques, principalement aux soins intensifs pédiatriques et adultes du CHUL¹. Candidate à la maîtrise en Sciences infirmière de l'Université Laval, mes intérêts portent sur le rôle de l'infirmière pivot en CSSS.

Depuis 2005, je suis également conseillère municipale de la municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans. Dans un souci de protection de « mon » île, je suis membre de l'*Association des gens de l'île d'Orléans contre le port méthanier* (ACPM). J'ai également acquis une expérience syndicale au sein de la FIIQ en participant au tout premier Comité des jeunes (2001-2005) et au Comité Condition féminine (2001- ...).

1.2. À propos du mémoire

Depuis son annonce, le projet de terminal méthanier Rabaska suscite de nombreuses inquiétudes. Dans ce document, il sera question de la non-acceptabilité sociale de ce projet en traitant principalement des impacts sur la *santé globale*² des citoyens. Ce mémoire se veut le résultat de mes préoccupations, suite à la lecture de plusieurs documents se rapportant à ce sujet, et cela, en plus de la quantité importante de documents déposés depuis le début de la Commission du BAPE. Je tiens également à souligner que ces lectures se sont avérées très spécialisées, alors comme citoyenne, suivre l'évolution de ce dossier et tout ce qui s'y déroule ne fut pas simple.

Nous devons évaluer l'impact de ce projet, mais pour ma part, je considère qu'il est question de trois projets en un : le site des installations, le déplacement du méthanier en transit sur le fleuve et le gazoduc. On peut se demander pourquoi ce projet de terminal méthanier est approché différemment de celui proposé à Gros-Cacouna ? Selon moi, le Ministre du Développement durable, de l'environnement et des Parcs (MDDEP) aurait dû, dans la logique des choses, donner beaucoup plus de temps à ces audiences, surtout si on considère qu'il n'y a pas de telles installations au Québec. N'étant pas critique en matière d'environnement, je tenterai tout de

¹ Au début de mon embauche au CHUL, j'ai travaillé également à titre d'infirmière équipe volante spécialisée. Ce titre m'a permis de travailler également dans d'autres secteurs tels que l'unité néonatale et l'unité coronarienne pour ensuite avoir un poste aux soins intensifs.

² Ce concept définit un état d'équilibre entre les diverses dimensions de l'humain (biophysiques, psychologiques, sociales, environnementales, économiques, culturelles...).

même de vous expliquer les principales raisons à mon opposition à ce projet *monstrueux* face à mon *île*.

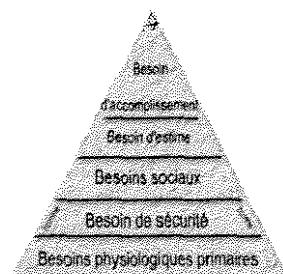
Je ne vous cache pas que suivre les étapes du BAPE, et surtout d'y participer, m'a demandé énormément de temps. Travaillant à temps plein comme infirmière et n'ayant pas eu de congé durant la période des Fêtes, mon emploi du temps n'a pas facilité la tâche pour la rédaction de ce mémoire. Aujourd'hui, lorsque vous lirez ces quelques pages, je veux que vous sachiez que je suis contente de ma participation citoyenne, mais aussi, un peu fatiguée!

2. LES PRÉOCCUPATIONS LIÉES AU PROJET : LA SANTÉ

Mes inquiétudes ont pris naissance dans un envoi postal, en début d'année 2005. La brochure intitulée : *Aperçu de l'étude d'impact préliminaire sur l'environnement* (Rabaska, 2005) avait pour slogan, au côté du logo : *Rabaska une vision d'avenir toute naturelle*. Les informations incluses dans ce document, qui par la facture visuelle nous laissait pratiquement croire à un projet de parc national dans la région de Lévis, me disent que je me dois d'être informée quant à ce projet de 840 millions de dollars. Je comprends ainsi que l'initiateur du projet prend les grands moyens de communication et de marketing pour m'informer et me sécuriser. À la lecture de cette brochure en couleur, je réalise qu'il y a de la désinformation concernant les impacts sur la santé des humains. La page 24 de cette brochure vient piquer ma curiosité et mon sens critique en matière de santé par les phrases suivantes : « Les impacts du terminal sur la qualité de vie des résidents seront limités » et à la page 28, je peux lire que les impacts sur la santé humaine pendant « [...] le déplacement des méthaniers et la vaporisation du GNL est nulle ». Pendant la phase d'information lors des audiences, l'initiateur du projet a maintes fois réaffirmé ces propos en nous disant toujours qu'il y avait peu ou pas d'impacts ou que l'impact sur la santé serait peu probable. L'étude d'impact semble ainsi sous-évaluer les impacts sur la santé humaine.

Pour présenter les impacts possibles sur la santé humaine, j'ai utilisé la théorie du psychologue, Abraham Maslow. Cette pyramide qui définit la hiérarchisation des besoins humains dans le but de définir les leviers de la motivation est également utilisée dans divers domaines autres que le développement social³ (Maslow, 2006). J'adapterai cette théorie pour m'aider à analyser en quoi Rabaska pourrait affecter la santé humaine. Je débiterai par les besoins supérieurs de la pyramide, puisqu'ils représentent le court terme et mes motivations à démontrer mon opposition à Rabaska, alors que les besoins primaires seront traités dans les dernières parties, puisque ces besoins représentent les impacts à long terme qui, aujourd'hui, sont difficiles à chiffrer, mais qui pourraient voir le jour, si le projet du terminal méthanier est accepté.

Pyramide de Maslow



³ La théorie de Maslow est aujourd'hui utilisée en marketing pour la vente de services et de produits et dans le domaine de l'environnement pour démontrer une atteinte des besoins humains hiérarchisés.

3. BESOIN DE S’AFFIRMER

Comment affirmer son individualité face à ce projet? Puisque s’opposer à un projet de 840\$ millions, ce n’est pas du tout « un syndrome du pas dans ma cour », puisque je demeure à 14 km de l’emplacement de la jetée, mais ma résidence se situe à moins d’un km du transit des méthaniers, et cela, au travers de plus de 5000 mouvements maritimes déjà existants dans un chenal avec des conditions particulières. Ce projet ne doit pas être seulement analysé sous le volet des retombées économiques. Justement, le BAPE permet une analyse d’impacts de l’implantation d’un terminal méthanier sur les humains, l’environnement et la société déjà existante. Une chance, que cette institution existe, puisque selon plusieurs gens d’affaires, l’acceptation de ce projet n’est pas à questionner pour la région de Québec et de Beauce Appalaches.

En tant qu’infirmière clinicienne, je ne peux pas demeurer passive et attendre les résultats du BAPE. Les assises de ma profession m’ont inculqué deux grands principes qui sont le souci éthique et la compétence scientifique. Tout en y développant les soins de santé primaires qui favorisent prioritairement le niveau local. Ce n’est pas simplement à partir d’un plan directeur national que peuvent se développer les soins de santé primaires. Les changements ne peuvent être que le fait d’expériences de base, analysées et évaluées. C’est seulement lorsque des groupes locaux existent qu’il devient indispensable de soutenir et défendre leur action auprès des pouvoirs publics. Ceci exige de développer des capacités d’argumentation et d’explication (Collière, 2001).

3.1. Doutes de la nécessité du GNL

En plus de ma formation, d’autres événements expliquent ma motivation dans ce processus du BAPE. Voici quelques interrogations qui persistent et qui sont énumérées dans leur ordre d’apparition :

- Le déplacement du terminal méthanier de 400 mètres dans un contexte où aucune considération n’est accordée au règlement de la municipalité de Beaumont relatif à l’entreposage de matières dangereuses dans un rayon d’un kilomètre. De plus, un référendum a démontré clairement la non-acceptation du projet Rabaska par les citoyens de Beaumont.
- L’emplacement du site est protégé par le zonage agricole, ou du moins, son statut est très controversé. La ville de Lévis n’a pas réglé ce dossier. Comment un terminal méthanier peut-il voir le jour en zone agricole quand à l’Île d’Orléans il est impossible de construire un CPE dans un zonage semblable? Lequel sera le plus utile aux générations futures dans quarante ans?
- Le terminal et les méthaniers seront situés près de l’Île d’Orléans, *le plus important arrondissement historique du Québec* (CLD de l’Île d’Orléans, 2006). Ce lieu est le point de départ de près de 300 familles souches qualifié de *microcosme du Québec traditionnel* et on la désigne encore comme étant le *berceau de l’Amérique française* (Lessard, 1998⁴). Et pour quelles raisons aucun règlement gouvernemental ne protège-t-il pas le paysage de ce lieu identitaire du Québec?

⁴ Livre que je recommande de consulter en raison des informations et des images historiques de l’Île d’Orléans.

- ☑ La passivité et le laisser-faire des élus municipaux de l'Île d'Orléans. La MRC refuse de rencontrer ses propres citoyens au conseil de juin 2006, alors qu'elle a rencontrée, précédemment Rabaska. Sommes-nous dans une institution démocratique ? Si les décideurs de l'Île d'Orléans et le Ministère de la Culture et des Communications ne protègent pas l'Île d'Orléans qui le fera ? (Une partie de la réponse se trouve dans la section du besoin de se regrouper). Ce n'est certainement pas Rabaska, car l'initiateur du projet affirme que les effets sur l'environnement humain et le patrimoine de l'Île d'Orléans sont peu probables ou minimes.
- ☑ Le ministre actuel du MDDEP, Claude Béchar, semble avoir un parti-pris favorable pour la filière du gaz (Francoeur, 2006). Est-ce que, du moins, l'apparence de neutralité ne devrait pas être ressentie par la population ? Le gouvernement en place a exclu l'ancien ministre Thomas Mulcair de ses fonctions pour certains dossiers, dont celui des terminaux méthaniers. Comment expliquer que le projet de loi 52 sur la stratégie énergétique du Québec passe sous le bâillon en décembre 2006 ?
- ☑ L'acceptabilité des gens du monde des affaires prévaut-elle sur celles des citoyens ? De plus, quel est le poids des citoyens par rapport à des multinationales qui se regroupent ?
- ☑ Le manque de cohérence entre les paroles et les actions du gouvernement provincial actuel en matière de besoins énergétiques québécois. Des études plus rigoureuses doivent être faites avant d'étudier des projets de terminaux méthaniers. Des avenues alternatives plus propres telles que l'énergie éolienne et les économies d'énergie se doivent d'être planifiées. Dernièrement, le Premier ministre Jean Charest révélait que le détournement d'un fleuve vierge du Nord québécois vers les turbines de la rivière Eastmain va servir en grande partie à des exportations d'électricité vers l'Ontario, « [...] qui en a grandement besoin » (Francoeur, 2007). Alors, comment comprendre la conjoncture de l'implantation des terminaux méthaniers dans les besoins énergétiques réels du Québec ? Le Québec ne devrait pas vendre son hydroélectricité à l'étranger et encourager l'adoption à grande échelle d'une source d'énergie fossile extrêmement plus polluante.

4. BESOIN DE SE REGROUPER

L'humain au sein de ses semblables a besoin d'échanges et de savoir qu'il est utile, et notre existence passe par l'acceptation des autres, ainsi que par l'appartenance à un groupe (Maslow, 2006). Dans le dossier du Port méthanier Rabaska, la création de plusieurs groupes s'est avérée utile afin de démontrer notre opposition au projet. Si de tels groupes voient le jour, c'est certainement en lien avec les énoncés énumérés dans la partie précédente et pour se donner une force de poids contre les décisions gouvernementales précipitées et les groupes financiers favorables au projet.

Louise Vandelaë⁵ dans la préface du livre *Le BAPE devant les citoyens*, nous rappelle que « [...] le gouvernement du Québec se complaît à ne pas appliquer ses propres normes et règlements, à moins d'y être forcé par la pression médiatique [...] Est-ce pour indiquer ses intentions qu'il abandonne à des groupes environnementaux la tâche d'exiger l'application de la Loi sur la qualité de l'environnement pour les abandonner ensuite, tout aussi « courageusement », ces groupes aux poursuites judiciaires de plusieurs millions de dollars [...] » (Baril, 2006, p.X). Dans le dossier Rabaska, certaines associations citoyennes ont été intimidées à moins d'un mois du début des audiences par le Port de Québec. Pour ma part, la participation à un groupe a nourri ma motivation et a facilité la tâche pour participer au BAPE. Sans l'ACPM et les liens de solidarité avec les autres groupes, je n'aurais pas pu recueillir autant d'informations. Maintenant, regardons ce que sont les divers groupes créés.

4.1. Les groupes d'opposants⁶

Depuis l'annonce de ce projet à Beaumont en 2004, des groupes s'y opposent, mais il faut faire la distinction en ceux qui se sont créés pour contrer Rabaska, et d'autres qui étaient déjà là pour défendre la cause de l'environnement.

4.1.1. Les groupes ad hoc

- **Coalition Rabat-Joie** fondée en 2004 à Beaumont avec un membership de 12 membres. En 2004, 72 % des Beaumontois se sont prononcés contre Rabaska en référendum. Budget de quelques dizaines de milliers de dollars (varie selon les activités). Le porte-parole est Yves Saint-Laurent, publiciste.
- **APPEL** (Association pour la protection de l'environnement de Lévis) fondée en février 2005 à Lévis avec un membership entre 650 et 700 adhérents. Il s'agit du groupe d'opposants ayant la plus large base. Budget entre 8000 \$ à 10 000 \$, provenant de dons et de spectacles-bénéfice. Le porte-parole est Jacques Levasseur, médecin.
- **ACPM** (Association de l'île d'Orléans contre le port méthanier) fondée en mars 2005 avec un membership de près de 35 adhérents. Nous avons cessé les adhésions depuis l'attaque du Port de Québec. En février, un sondage Léger marketing prouve que 57 % des « sorciers » de l'Île sont contre Rabaska, tout secteur de l'Île confondu. L'Association est moins bien implantée sur la Rive-Nord, particulièrement à Sainte-Famille, d'où on ne verra ni port, ni méthaniers. Budget de 2 000 de dollars. Le porte-parole est Louis Duclos, ex-député fédéral de Montmorency.
- **Gare au gazoduc** fondé en novembre 2006 à Lévis avec aucun membership formel. L'organisation dit compter sur une trentaine de bénévoles. Aucun budget pour l'instant. Le porte-parole est Jean Gosselin, agriculteur.

⁵ Professeure titulaire au Département de sociologie, rattachée à l'Institut des sciences de l'environnement de l'Université du Québec à Montréal.

⁶ La description de ces groupes provient d'un article de Jean-François Cliche intitulé *Petit guide des groupes anti-Rabaska* paru dans le quotidien *Le Soleil* du 3 décembre 2006.

4.1.2. Les groupes préexistants

- **GIRAM** (Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu) est une sorte de *think tank* de centre-gauche fondé en 1983 par des professeurs du Cégep de Lévis-Lauzon qui voulaient combler l'absence d'une université sur la Rive-Sud. Il compterait une centaine de membres.
- **Les Amis de la Terre** sont une branche du mouvement écologiste *Friends of the Earth*, née aux États-Unis dans les années 70 ; l'antenne de Québec fut fondée en 1978 et dit avoir entre 300 et 400 membres. Je crois qu'après le dossier Rabaska, j'adhérerai à cette association.
- **AQLPA** (l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique) fondé en 1982 un groupe environnemental voué à la sensibilisation contre la pollution atmosphérique. Présentement, une poursuite de 5 millions de dollars intentée par l'entreprise AIM place l'organisme environnemental en mauvaise posture financière.

4.2. Les groupes favorables

- **À BON PORT** fondé en septembre 2006, sur la Rive-Sud avec un membership de 750 personnes, dont environ 40 % sur la Rive-Nord. Plusieurs des membres d'« À bon port » sont des gens d'affaires ayant un intérêt financier avoué dans la réalisation de Rabaska. Budget annuel 24000\$ à son lancement, a récolté entre 20000\$ et 25000\$ supplémentaires lors d'une activité de financement le 30 novembre 2006. Le porte-parole est Isabelle Tremblay, avocate-fiscaliste.
- **APQ** (Association Portuaire du Québec)
- **LA CORPORATION DES PILOTES DU BAS ST-LAURENT.** Des membres de cette corporation sont à la fois aux côtés de l'initiateur et au comité Termpol. La navigation de méthaniers obligera la présence de deux pilotes sur ces bateaux.
- **LE GOUVERNEMENT LIBÉRAL.** Les propos du Premier ministre Jean Charest et du ministre Béchard laissent croire que le parti est favorable au projet Rabaska (Le Devoir du 7 mars 2006).

4.3. Les groupes au microscope

Un constat se dégage de l'analyse de ces groupes. Les groupes opposés au projet Rabaska défendent leur environnement, leur santé et leur sécurité, alors que les groupes favorables, principalement des gens d'affaires, défendent leur intérêt financier. Par exemple, Groupe Océan gagne à donner 10000\$ à « À bon port » puisque si Rabaska est accepté, c'est cette compagnie qui aura le contrat des remorqueurs. Quant aux pilotes, ils sont les experts de la navigation sur le fleuve St-Laurent en raison des particularités de cette voie navigable, alors, il est permis de croire que ce type de bateau leur assurera du travail et permettra de justifier leur utilité qui est remise en question par l'arrivée de nouvelles technologies.

Depuis quelques mois, comme le souligne Vandelac, « [...] des déclarations de certains milieux d'affaires, condamnant la société québécoise d'avoir osé questionner « vertement » quelques grands projets controversés. Ainsi, quand la Fédération des chambres de commerces du Québec, (FCCQ) prétend que les mécanismes actuels d'examen et de consultations publiques tel le BAPE, défavorisent l'acceptation des projets d'envergure, il y a tout lieu de s'inquiéter. Surtout quand la FCCQ propose comme solution de créer une agence gouvernementale consacrée exclusivement à l'analyse économique des projets » (Baril, 2006, p. 1).

Force est de constater que s'il existe des organismes qui contrôlent le financement des partis politiques par souci d'équité, les combats en dehors de ce type de cadre sont extrêmement sauvages. Nous avons qu'à penser à l'injonction intentée par le Port de Québec en novembre 2006 et à la force médiatique des gens d'Affaires qui font fi des impacts environnementaux.

Nous avons des groupes qui n'ont pas les mêmes préoccupations, les opposants protègent leurs besoins primaires, alors que les groupes favorables protègent leur profit. Par contre, lorsque des représentants de chambres de commerce mettent en doute la légitimité des citoyens qui interviennent dans les audiences publiques je considère que nous sommes proches du harcèlement psychologique. En quoi les inquiétudes de gens directement concernés par la réalisation d'un projet, inquiétudes portant sur leur santé ou sur celle de leur environnement, sont-elles moins légitimes que l'intérêt financier qu'un membre de chambre de commerce peut porter à la réalisation du projet ?

5. BESOIN D'ÊTRE EN SÉCURITÉ

Le besoin de sécurité physique et psychologique est important pour les besoins humains (Maslow, 2006).

5.1. La sécurité physique

L'opposition au projet Rabaska qui correspond, en quelque sorte, au maintien de la sécurité physique implique l'élimination des dangers qui menacent le corps ou la vie de la personne (Maslow, 2006). Le danger dans ce dossier concerne l'avènement d'une nouvelle source de danger, le GNL, dans notre environnement.

5.1.1. Accidents : probabilité de 1/10 000 ans

Dans cette section, je ne vais pas vous expliquer en profondeur, puisqu'à elle seule, elle aurait pu être le thème d'un mémoire que d'autres plus spécialisés sur la question argumenteront certainement mieux que moi. Toutefois, la possibilité d'accidents face à la venue hypothétique de méthaniers qui transporteront avec eux des matières dangereuses m'inquiète. Lors des audiences, nous avons appris que l'initiateur du projet n'a pas, jusqu'à maintenant, donné les réponses au MSSS attendues par rapport à la marge statistique d'erreur associée aux scénarios alternatifs qu'il a présentés. Dans une recherche, la méthodologie est primordiale, elle permet de critiquer et de juger de la crédibilité des résultats.

Les propos du consortium Rabaska tentent de nous rassurer quant à la gestion des collisions d'un méthanier avec un autre bateau dans le chenal étroit de la Traverse Nord, une section du fleuve qui doit être draguée à chaque année. Ce qui est le plus inquiétant, c'est que l'initiateur du projet, pour argumenter sur la faisabilité du projet et de la navigation fluviale sans entrave, doit nous donner l'exemple de plus d'un terminal méthanier. Il n'y a pas un terminal au monde qui cumule les obstacles présents dans le projet de terminal méthanier à Lévis, c'est-à-dire l'étroitesse du chenal, la présence de glace, le passage près des habitations lors du transit de méthaniers, la proximité d'une agglomération historique, la présence d'une zone d'attente qui a été définie et proposée par Transports Canada et, pour terminer le tout, une triple ligne électrique de 735 000 volts.

5.1.2. Terminaux méthaniers et compétences gouvernementales

Dans l'analyse méthodologique, ce qui m'inquiète, ce n'est pas seulement les résultats présentés par Rabaska, mais surtout, l'absence, durant les audiences, de compétences gouvernementales québécoises capable de valider ces résultats. Lors des audiences, j'ai réalisé que le Québec n'avait pas la capacité gouvernementale de produire l'expertise nécessaire à juger les données de ce type de projet. Les pouvoirs publics ne sont-ils pas capable d'assumer la responsabilité de l'intérêt public ?

Subitement, une sous-question m'interpelle, comment cette expertise manquante a été comblée pour le projet Gros-Cacouna, puisque nous savons que le rapport du BAPE a donné une note favorable à ce projet. Les projets, avant d'arriver au conseil des ministres pour une décision finale, doivent pourtant être analysés rigoureusement. Dans mon domaine, quand un oncologue rencontre un type de cancer qu'il n'a jamais vu, il ne prend pas le risque de donner n'importe

quelle chimiothérapie, il va consulter d'autres spécialistes de l'extérieur de la province ou du pays afin de donner le meilleur traitement possible.

5.1.3. L'opération Démétane : Rabaska explose!

L'initiateur du projet n'a pas évalué sérieusement la question du terrorisme puisque pour Rabaska, ce type d'actes est peu probable. Lors des audiences, nous avons eu la visite d'un criminaliste expert sur la question afin de nous prouver que nous vivons dans un *lieu sain sans Rabaska*. L'analyse, qui semblait bien faite, n'était malheureusement basée que sur des statistiques d'actes déjà posés en Amérique du Nord, et semblait ainsi évacuer la situation politique et géostratégique actuelle du Canada. Ainsi, le promoteur n'a pas jugé bon de simuler une telle éventualité afin de vérifier la capacité du milieu à répondre. Pour ma part, c'est un oubli majeur qui enlève de la crédibilité à l'étude d'impact.

L'opération Démétane, réalisée par le MSSS, avait pour objectif de planifier un scénario de mesures d'urgence à la suite d'une simulation majeure impliquant de nombreuses victimes. Ce type d'opération nous montre qu'il faut toujours penser au pire et se préparer à l'avance.

Dans le cas simulé d'une bombe sale impliquée dans l'explosion d'un méthanier, l'accident fait beaucoup de victimes et il y a un déploiement conséquent des services et des soins de santé. Dans les accidents répertoriés de GNL, le nombre de morts et de blessés est souvent atténué par le fait que les terminaux méthaniers sont éloignés des zones habitées. Le promoteur propose une zone de 400 m. Alors, dans le cas du terminal méthanier à Lévis, les décès et victimes brûlées pourraient être plus élevés en raison d'une quantité importante d'habitations dans un rayon de 2 km et de 5 km. Le secteur concerné par le projet a certainement une population jeune par la présence de nombreux enfants. Nous savons qu'en présence de brûlures de 2^e et de 3^e degré, les enfants et les personnes âgées sont les clientèles les plus vulnérables (Metheny, 1996). De plus, les soins infirmiers en soins critiques pour les enfants demandent un ratio plus élevé. Habituellement, un code rouge (un enfant instable, danger de vie ou de mort) aux soins intensifs requiert plus de 2 infirmières et 1 médecin. Je ne mets pas en cause la compétence des infirmières prodiguant des soins aux soins intensifs pédiatriques pour y avoir déjà travaillé, mais à Québec quelle est la capacité d'accueil? De plus, les interventions infirmières pour les enfants sont nettement différentes des adultes. Souhaitons qu'une catastrophe n'arrive pas en période hivernale, déjà que les centres hospitaliers sont engorgés.

Ce que je trouve troublant dans les risques d'accident, c'est la certitude que l'initiateur du projet a des résultats de son étude d'impact. Il a semblé avoir un comportement similaire à celui des ingénieurs du Titanic qui croyaient qu'il était insubmersible. Ce comportement catégorique ne démontre pas un réel souci pour la sécurité des populations entourant ce projet.

5.2. La sécurité psychologique

Généralement, toute personne peut sentir sa sécurité psychologique menacée lorsqu'elle fait face à des expériences nouvelles et inconnues. Ces personnes ne le disent pas ouvertement qu'elles sentent leur sécurité psychologique menacée, mais leur conversation peut indirectement révéler leurs sentiments (Maslow, 2006).

5.2.1. La méthodologie des sondages

L'annonce du terminal méthanier Rabaska entraîne des impacts psychologiques au sein des populations qui avoisinent le projet, et une recension des quotidiens le prouve. L'initiateur du projet, dans ses résultats, n'a pas considéré qu'il puisse y avoir une différence entre la population qui est près versus celle qui est éloignée au terminal. De plus, les sondages en faveur de Rabaska ne tiennent pas compte de cette distinction importante au niveau méthodologique. Deux sondages réalisés en octobre 2005 et en février 2006 donnent cependant 60 % et 70 % d'appui à Rabaska à Lévis, alors qu'en février 2006, un sondage Léger Marketing prouvait que 57 % des résidents de l'Île d'Orléans étaient contre. Dans ces sondages, la variable de la proximité ne semble pas prise en compte.

Lors des audiences, nous avons eu droit à une étude qui démontrait l'importance de la variable de la proximité. Le Ministère de la Santé publique de Chaudières Beauce-Appalaches a réalisé un sondage sur les impacts psychosociaux liés au projet Rabaska auprès de la population des territoires limitrophes. Les résultats présentés à la séance du 12 décembre, en soirée, se sont avérés significatifs pour l'isolement de cette variable. Par contre, l'initiateur du projet a immédiatement fait une contre-expertise avec l'avis d'un traumatologue. Toutefois, ce spécialiste de la traumatologie est expert pour le traitement de blessures physiques sévères et non des blessures psychologiques ! L'étude menée par la Santé publique présente de bons critères méthodologiques ainsi que leurs limites, et il est important de noter que dans l'équipe du Ministère, il y avait un psychologue.

5.2.2. L'observation d'impacts psychologiques

La présence d'impacts psychologiques sur le plan des individus a été observée. J'ai décelé au sein de mon entourage, l'expression de divers comportements négatifs, tels que la présence de stress, de la peur et de la colère. Je connais personnellement quelques personnes qui ont vu leur état de santé s'aggraver depuis 2005. Ce n'est peut-être pas relié qu'à l'avènement de Rabaska, mais la présence de stress peut avoir aggravé ou anticiper des signes (Ex : tachycardie auriculaire difficilement contrôlée, crises d'angine plus fréquentes et ulcère gastrique). De plus, plus de 30 pancartes ont été volées sur les terrains privés, la miennne disparaissait la nuit, ça devait être les ratons et des pétitions dans des commerces de l'Île ont été également volées.

Le stress est fréquemment invoqué comme l'une des causes principales de l'infarctus du myocarde à côté de l'hypercholestérolémie, l'hypertension et le tabagisme. Devant une situation stressante, notre corps peut réagir de diverses façons. En effet, devant une menace, le corps

sécrète de l'adrénaline. L'adrénaline entraîne diverses réactions physiques (Marieb, 1998), par exemple :

- une augmentation du rythme cardiaque et de la tension artérielle
- une accélération de la respiration (qui mène parfois à l'hyperventilation)
- une tendance à des maux de tête, difficulté à dormir, fatigue
- une sécheresse de la bouche et de la gorge
- une élévation temporaire du taux de cholestérol sanguin

5.2.3. L'affaire du Port de Québec : une expérience stressante !

Pour ma part, le projet Rabaska a considérablement augmenté mon stress et le pic s'est fait ressentir le 9 novembre 2006. J'ai eu le plaisir, en revenant du travail, de recevoir une demande d'injonction interlocutoire et permanente de la part du Port de Québec adressé personnellement à mon conjoint et à d'autres groupes. On nous obligeait à être en cour le 14 novembre, ce qui nous laissait seulement quatre jours pour remettre le tout entre les mains d'un avocat et préparer la défense. Je peux vous affirmer que l'augmentation du taux d'adrénaline s'est fait ressentir! Les conséquences ont été de divers ordres : report de mes travaux de maîtrise et annulation de l'anniversaire de mon conjoint, il fallait impérativement être disponible à tout moment.

Les impacts psychologiques de ce qui ressemble à une tentative de *muselage* ont été perçus et le sont encore aujourd'hui dans une moindre mesure. Sur le coup, nous ne comprenions pas vraiment ce qui nous arrivait au niveau légal et au niveau des implications futures. Aujourd'hui, cette expérience stressante a permis d'augmenter nos solidarités avec les divers groupes d'opposants au projet. Passer plus de six heures au Palais de Justice nous a permis de nous connaître amplement. Cette poursuite a également montré à la population du Québec que la liberté d'expression est une idée très fragile.

Aujourd'hui, si je me permets de l'écrire, c'est que j'ai appris de cette expérience très stressante, mais les paroles rassurantes d'une personne atteinte de cancer en fin de vie m'ont grandement ressourcé. Elle m'a dit : « Moi, je dois lâcher prise à la vie, par contre toi, tu ne dois pas lâcher prise à la suite de cet acte de malveillance ». Les paroles de cette personne aujourd'hui décédée m'aident grandement à relativiser : je ne suis pas en danger de mort dans l'immédiat, mais je ne vais pas lâcher !

6. BESOIN DE DEMEURER EN SANTÉ

Les besoins physiologiques sont nécessaires pour la survie de l'humain (Maslow, 2006). Alors, l'environnement dans lequel nous vivons est un déterminant de la santé qu'il faut tenir compte tout autant que l'âge, l'activité physique, les habitudes de vie, le niveau de scolarité, les maladies génétiques, etc. Tout ce que nous respirons, ingérons ou touchons peut affecter notre santé s'il est nuisible. De nombreuses études permettent aujourd'hui d'affirmer que même à des niveaux faibles, la pollution a des effets néfastes sur notre santé. Selon l'Organisation mondiale de la Santé (en ligne), trois millions de personnes meurent chaque année sous l'effet de la pollution

atmosphérique, soit 5 % des 55 millions de décès annuels dans le monde. Le projet du terminal méthanier à moyen et à long terme participera à l'accumulation de la pollution atmosphérique pour les régions avoisinantes du projet.

6.1. La qualité de l'air ne cesse de se dégrader

Oui, certains me diront que Québec n'est pas Paris, Toronto ou Montréal, mais faut-il attendre d'être à la limite pour agir? L'adage qui dit que mieux vaut prévenir que guérir doit être pris au pied de la lettre dans le dossier de Rabaska. Un peu avant que le projet Rabaska soit jugé recevable par le ministre Claude Béchard, nous apprenions que le Québec est dans le top 5 des endroits sur le continent où les rejets de polluant ont le plus augmenté, alors que les rejets polluants ont diminué de façon importante en Amérique du Nord ces dernières années. Globalement, entre 1998 et 2003, les industries du Canada et des États-Unis ont réduit de 20 % l'ensemble de leurs rejets de substances toxiques dans l'air, dans l'eau et dans les lieux d'enfouissement. La mauvaise nouvelle, c'est que le Québec fait partie des quatre champions de la hausse des rejets, avec la Caroline du Sud, l'Arkansas et la Colombie-Britannique, selon le dernier rapport de la Commission de coopération environnementale (Cardinal, 2006).

La logique est-elle d'accepter des projets de terminaux méthaniers qui sont refusés ailleurs aux États-Unis afin de se retrouver le numéro un de ce classement, surtout quand on sait que le gaz naturel est peu consommé par les Québécois! L'exploitation de Rabaska ne se limitera pas qu'au projet présenté. Dans un futur rapproché cette industrie attirera probablement un complexe industrialo-portuaire. Dans le Soleil du 3 janvier 2007, les propos de monsieur Ross Gaudreault, PDG du Port de Québec, le laissent croire. M. Gaudreault disait :« [...] il va certainement venir un jour se greffer d'autres industries ». (p.5)

Déjà, nous savons que pour la seule étape de regazéification le terminal produirait près de 146 000 tonnes de gaz à effets de serre (GES). Ces activités vont générer annuellement moins de 0,2% des émissions au Québec, sans toutefois chiffrer l'effet direct pour la région. Toujours, selon le promoteur, les impacts du terminal sur la qualité de vie des résidents seront limités (Rabaska, 2005, p.24). En ce qui a trait aux contaminants de l'air associé aux activités de Rabaska, tels que le dioxyde d'azote (NO₂), le dioxyde de soufre (SO₂), le monoxyde de carbone (CO), les particules, l'ozone et les composés organiques toxiques, leurs émissions dans l'atmosphère seront, également, minimales, et leurs effets sur la santé humaine seront imperceptibles (Rabaska, 2005, p.25).

L'augmentation des rejets de Rabaska cumulés à ce qui existe déjà dans la région affectera probablement la population dans le triangle Lévis, Île d'Orléans et Québec. L'été, durant de fortes chaleurs, l'air devient rapidement irrespirable à Québec lorsqu'il y a formation de smog. L'impact de la pollution atmosphérique se fait déjà ressentir près du fleuve à l'Île d'Orléans. J'espère être capable de dire à mes enfants les mêmes paroles que me disait mon père quand nous revenions de la ville. Je me rappelle que lorsque nous arrivions près du pont de l'Île, il nous disait : « sentez le bon air frais ». Ces mots nous démontraient la présence de la perception d'une bonne qualité de l'air. Dans quelques années, je ne voudrais pas du tout dire : « venez à l'intérieur, respirez l'air frais et regardez les méthaniers passés » afin de vous protéger de l'asthme et du cancer.

6.2. Coûts ou retombées économiques à long terme ?

Aujourd'hui, les autorités compétentes sont incapables de calculer l'ordre de grandeur de la pression économique supplémentaire qui agirait sur le système de santé dans la région avoisinant le projet. Toutefois, nous ne pouvons pas affirmer tout aussi catégoriquement comme le disait monsieur Pierre Lundahl, lors des audiences que « [...] ce sera nul, il n'y aura pas de coûts pour les services de santé parce qu'il y aura pas d'effets sur la santé. ».

Déjà, tel que mentionné en 2005 à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, et repris par le docteur Pierre Gosselin⁷ que le réchauffement de la planète nous affectera. La pollution atmosphérique urbaine serait la cause de la mort d'au moins 400 personnes en 2004 à Québec (Radio-Canada, 2005), selon une étude de Santé Canada. De ces 400 décès, 80 seraient survenus dans des périodes de smog. Dans ce calcul, la pollution générée par les automobiles est majeure, mais l'ajout d'industries dans la région, tel que le terminal méthanier Rabaska n'aidera pas ce phénomène sans cesse grandissant. Selon les données de Santé Canada, la pollution atmosphérique urbaine causerait actuellement 10 % des décès non accidentels dans la région de Québec. Cela équivaut au nombre de suicides recensés chaque année dans la ville (Radio-Canada, 2005). Les populations urbaines défavorisées et les sans-abri, notamment les personnes âgées, s'en tirent moins bien que ceux qui ont accès à la climatisation, aux parcs et aux piscines. Alors comment pouvons-nous être certains que Rabaska n'affectera pas la santé des citoyens ?

En octobre 2006, le *Rapport Stern* a évalué l'impact économique du réchauffement de la planète et conclut que celui-ci pourrait coûter plusieurs milliers de milliards de dollars à l'économie mondiale et entraîner une récession importante. D'ici les futurs rapports catastrophiques de la Santé publique du Québec de 2025 (rapport fictif), nous pouvons déjà prédire, comme nous laisse croire le *Rapport Stern*, que les frais d'hospitalisations pour des personnes souffrant de troubles cardio-respiratoires, dont l'asthme chez les enfants, sera une charge non négligeable pour les systèmes de santé si rien n'est fait dès aujourd'hui.

6.3. La guerre « préventive »

Les professionnels de la santé travaillent en matière de prévention dans un but de donner les moyens d'adopter une attitude saine et responsable vis-à-vis de vos problèmes de santé. Depuis 1968, les prémices d'Alma ATA, avec la naissance ou le resurgissement de nouveaux mouvements sociaux comme le mouvement écologique et d'autres mouvements qui élargissent la conception de la santé, des citoyens manifestent d'une façon explicite la volonté de prendre une part active à l'orientation des services de santé, et d'être concernées par la finalité et la gestion des soins (Collière, 2001, p 277).

Pour prévenir les troubles liés à la pollution, une coalition de 8 500 médecins partout au Québec informe la population des dangers de la pollution de l'air et des changements climatiques, et ils proposent des conseils et moyens pour réduire la pollution et en diminuer les effets sur la santé.

⁷ Pierre Gosselin est médecin à l'Institut national de Santé publique du Québec, Ouranos et Université Laval

Aux yeux de certains dirigeants du monde des affaires, la ville de Québec n'innove pas assez, mais c'est pourtant le contraire du point vu de la santé. Par exemple, le défi « 0-5-30 COMBINAISON PRÉVENTION » est le nom que porte le programme intégré de prévention des maladies chroniques 2002-2012, instauré par la créativité des professionnels de la santé dans la région de la Capitale-Nationale et repris depuis par d'autres régions au Québec (Agence 03, 2002). Ce programme fait la promotion de l'adoption des trois habitudes. La première, le zéro est relié à un environnement sans fumée!

À quoi servent tous ces programmes de prévention, si des villes acceptent un projet industriel comme Rabaska en se laissant séduire par des retombées économiques et en ne pensant pas aux coûts économiques des impacts réels sur la santé.

6.4. Qu'est-ce qu'on leur laisse ?

6.4.1. Une fonction respiratoire altérée

De plus en plus de personnes qui n'ont jamais fumé présentent des symptômes de maladies respiratoires et pulmonaires. Une situation inquiétante qui s'aggrave à Québec. (Radio-Canada, 2005). Le Canada (Santé Canada, 2001) détient l'une des incidences les plus élevées au monde concernant l'asthme touchant environ 3 millions de Canadiens. L'asthme est la première cause de visites aux salles d'urgence. Environ 20 enfants et 500 adultes meurent chaque année en raison de l'asthme. Des études ont démontré que la maladie est plus fréquente dans les régions urbaines que dans les régions moins polluées, ce qui explique peut-être pourquoi l'asthme est la maladie la plus fréquente chez les enfants vivant dans les pays industrialisés. De plus, le réchauffement climatique a pour effet de prolonger la saison des allergies.

Les effets à long terme de ces gaz polluants restent mal connus, car ils sont difficiles à évaluer. L'ozone, les oxydes d'azote et le dioxyde de soufre sont irritants et peuvent provoquer une altération de la fonction respiratoire et une exacerbation des symptômes chez les personnes ayant une maladie pulmonaire comme l'asthme, une bronchite chronique ou un emphysème. L'école de santé publique d'Harvard a mené d'importantes études sur les populations de plusieurs villes américaines et canadiennes. L'étude dite des "six villes" indique que les enfants résidant dans les zones exposées aux taux les plus élevés de microparticules ont une fonction respiratoire moins bonne. Ces altérations étaient toujours présentes après douze ans de suivi, laissant craindre une plus grande propension à développer une maladie respiratoire chronique, à l'âge adulte. (Dockery & Kotchmar, 1997).

Dans une analyse plus récente, les auteurs ont observé une mortalité augmentée de 26 % dans les villes les plus polluées, ce qui correspondait à une diminution de deux ans de l'espérance de vie. Il est difficile toutefois d'affirmer que cette mortalité est due à la pollution, plutôt qu'à d'autres facteurs, liés notamment au travail ou aux habitudes de vie (Doctissimo, en ligne).

Il reste difficile de déterminer la substance responsable de ces effets, car les pollutions sont souvent concomitantes et les divers polluants peuvent associer leurs actions lorsqu'ils sont inhalés de manière simultanée. Toutefois, l'OMS (en ligne) affirme qu'on peut empêcher 700 000 décès par an dans les pays en développement si on ramenait les émissions d'oxyde de carbone, de

plomb et des particules en suspension à des taux acceptables. Il n'existe pas de seuil de toxicité pour la plupart des polluants (NO₂, O₃, SO₂).

6.4.2. Un cancer et une difficulté à concevoir

Des recherches récentes commencent à relier certains types de cancer à la pollution. Enfin, les polluants atmosphériques pénétrant profondément dans les voies aériennes, il est légitime de s'interroger sur les risques de cancer à long terme. Toutefois, un tel risque est difficile à mettre en évidence, à cause de la présence de facteurs cancérigènes plus puissants, comme le tabagisme (Doctissimo, en ligne). La société américaine du cancer confirme une augmentation de 8 à 15 % du risque de cancer du poumon serait lié à la pollution (Cohen, 2003).

Dans le rapport Canadien de la lutte contre le cancer nous pouvons dénoter une diminution de certains cancers (sein, prostate...), mais d'autres comme le cancer des testicules chez les jeunes hommes et le cancer de la thyroïde chez les jeunes femmes sont en augmentation et aurait un lien avec la pollution (INCC, 2006). Selon des chercheurs de l'Institut National du Cancer du Canada la pollution de l'environnement serait à l'origine de l'augmentation de 60 % des cas de cancers des testicules depuis une trentaine d'années. Ce type de cancer serait aussi causé par des perturbations hormonales et la concentration de toxines lors du développement des testicules durant la grossesse. Les scientifiques attribuent également à la pollution la réduction de la taille des testicules et les problèmes d'infertilité masculine. L'amélioration des traitements contre le cancer des testicules a toutefois fait chuter de 70 % le taux de mortalité chez les hommes qui en sont atteints depuis les années 60. De plus, il est important de noter qu'il y a 30 ans, la normale d'un spermogramme était de 60 millions et aujourd'hui des spécialistes en fertilité considèrent la normale à 30 millions.

Dans l'espace de 30 ans, l'espérance de vie a considérablement augmenté de 1980 à 2004, les hommes voient l'espérance de vie passer de 71 ans à 77 ans et les femmes de 78 ans à 82 ans. Toutefois, deux sommités dans le domaine du cancer, Richard Béliveau et Denis Gingras (2006) dans leurs dernières études concernant le cancer, nous mettent en garde. Ils vont même jusqu'à dire : « Que si rien n'est fait, on estime que la prochaine génération aura pour la 1ere fois une espérance de vie inférieure à celle de ses parents et ceci en grande partie au cancer. » Dans leur dernier rapport, nous voyons que 3% des cancers sont reliés à la pollution.

7. CONCLUSION

Existe-t-il pour l'homme un bien plus précieux que la santé ?

Socrate

Il est difficile de conclure, mais tout doit avoir une fin, et le dossier Rabaska ne fait pas exception à la règle. Si ce projet monstrueux de complexe industrialo-portuaire face à mon Île est accepté, ce sera un gaspillage écologique et humain. Je m'oppose à Rabaska puisqu'il ne cadre pas dans le « décor » et ne s'adapte pas à la région. J'appuie les autres mémoires qui s'opposeront à ce projet pour des considérations de dangerosité, culturelle, patrimoniales, agritouristique, etc., mais dans ce document je voulais, d'abord, défendre le droit fondamental pour tout être humain de vivre dans un environnement sain.

Si des citoyens s'opposent à ce terminal méthanier, c'est qu'ils ont des motivations profondes à le faire. Pour ma part, Rabaska, je n'y crois pas. Les besoins de Maslow ont aidé à m'affirmer et pour cela je me suis regroupé avec d'autres citoyens dans le but de défendre la sécurité et la santé des humains face aux risques de ce projet. Tout comme Collière (2001), qui défendait les soins, je défends, ici, l'essence même des soins d'entretien ou le maintien de la vie, puisque tous les soins ont pour fonction irremplaçable d'assurer tout ce qui est vitalement indispensable pour continuer à vivre.

Je m'arrête ici, mais tout ceci, c'est pour vous dire que ce projet ne doit surtout pas être considéré seulement sous l'angle du développement économique. Ce projet, seulement du point de vue de la pollution atmosphérique pour la région de Québec, aura un impact bien réel sur la santé des populations, sur l'augmentation des hospitalisations et l'augmentation des coûts de santé reliés, entre autres, aux maladies pulmonaires et cardiaques dans la région. En fait, les « jobs » ne seraient pas nécessairement créés là où les promoteurs l'avancent, mais plutôt en centres hospitaliers, et de ce côté-là, j'ai déjà assez donné !

Ces maladies créées par l'homme.

Comment la dégradation de l'environnement met en péril notre santé ?

BIBLIOGRAPHIE

- Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale. (2002). 0-5-30. Combinaison prévention [en ligne] *Site de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale*. <http://www.0-5-30.com/index.asp> (Page consultée le 3 janvier 2007)
- Baril, J. (2006). *Le BAPE devant les citoyens. Pour une évaluation environnementale au service du développement durable*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Baril, J. (28 septembre 2006). Immobilisme ou participation des citoyens ? [en ligne] *Site de Vigile*. <http://www.vigile.net/spip/vigile2016.html>. (page consultée le 17 janvier 2007)
- Béliveau, R., & Gingras, D. (2006). *Cuisiner avec les aliments contre le cancer*. Québec : Trécarré.
- Cardinal, F. (14 septembre 2006). La province à contre-courant. Hausse des rejets de polluants au Québec. La Presse. [en ligne] *Site de cyberpresse*. <http://www.cyberpresse.ca/article/20060914/CPACTUALITES/608310761&SearchID=73269940362812> (Page consulté le 14 janvier 2007)
- CLD de l'Île d'Orléans. (2006). Île d'Orléans, fertile en coups de cœur. [en ligne] *Site du CLD de l'île d'Orléans*. <http://www.iledorleans.com/>. (Page consultée le 6 janvier 2007).
- Cohen, A.J. (2003). US Cohort studies of air pollution and lung cancer. *Eurocancer* p. 349-350
- Collière, M-F. (2001). *Soigner... Le premier art de la vie*. Paris : Masson.
- Dockery, D. & Kotchmar, D.J. (1997) Analysis of Existing Health Effects Data in Relation to PM Exposure : Coarse Particles Morbidity Studies. *The Health Effects Institute*.
- Doctissimo. Pollution : les particules atmosphériques fines tuent. [en ligne] *Site de Doctissimo*. http://www.doctissimo.fr/html/sante/mag_2000/mag0818/sa_2171_pollutionparticules_02.htm (Page consultée le 7 janvier 2007).
- Francoeur, L-G. (2 mars 2006). Béchard favorable aux ports méthaniers. [en ligne] *Site du Devoir*. <http://www.ledevoir.com/2006/03/02/103333.html?273> (Page consultée le 3 janvier 2007)
- Francoeur, L-G. (12 janvier 2007). La Rupert pour alimenter Toronto. Hydro-Québec confirme que les coûts de la dérivation de la rivière sont passés de quatre à cinq milliards en deux ans. [en ligne] *Site du Devoir*. <http://www.ledevoir.com/2007/01/12/127186.html> (Page consultée le 20 janvier 2007)
- Gosselin, P. (25 novembre 2005). Saurons-nous rester en santé sous ce nouveau climat ? [en ligne] *Site Le Soleil*. <http://www.cyberpresse.ca/article/20051125/CPSOLEIL/51125122&SearchID=73269945822317> (page consultée le 7 janvier 2007)

- L'Institut national du cancer du Canada (INCC). (2006). *Statistiques canadiennes sur le cancer 2005*. Toronto, Canada. ISSN 0835-2976.
- Lessard, M. (1998). L'île d'Orléans. Aux sources du peuple québécois et de l'Amérique française. Québec : Editions de l'Homme.
- Marieb, E.N. (1998). *Anatomie et physiologie humaines*. Québec : ERPI.
- Maslow, A. (2006). *La nature humaine et sa plénitude*. Paris : Eyrolles.
- Metheny, N.M. (1996). *Fluid and Electolyte Balance. Nursing Considerations. 3^e edition*. Philadelphppincott.
- OMS. [en ligne] *Site de l'OMS*. <http://www.who.int/about/fr/> (page consultée le 7 janvier 2007)
- Rabaska. (2005). Rabaska. Aperçu de l'étude d'impact préliminaire sur l'environnement. [en ligne] *Site de Rabaska*. <http://www.rabaska.net/index.php?idL=fr> (Page consultée le 4 janvier 2007)
- Radio-Canada. (18 octobre 2005). La pollution tue 400 personnes par année à Québec. [en ligne] *Site des Nouvelles de Radio-Canada*. <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Index/2005/10/18/004-deces-pollution-quebec.shtml> (Page consultée le 7 janvier 2007)
- Santé Canada. (2006). Définitions de la santé de Santé Canada, définition actuelle de la qualité de vie ainsi que d'autres références sur ce sujet. [en ligne] *Site du BAPE*. http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/rabaska/documents/liste_docDA-DB-DC.htm#DB (Page consultée le 7 janvier 2007)
- Santé Canada. (2001). La qualité de l'air et ses effets. [en ligne] *Site de Santé Canada*. http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/air/out-ext/effe/health_effects-effets_sante_f.html. (Page consultée le 17 janvier 2007)
- Turcotte, C. (23 janvier 2007). Gaz Métro : Tessier prend parti pour la « lucidité ». Le patron de la société prône une hausse des prix de l'électricité et des droits de scolarité. *Le Devoir*. Cahier B p.1.